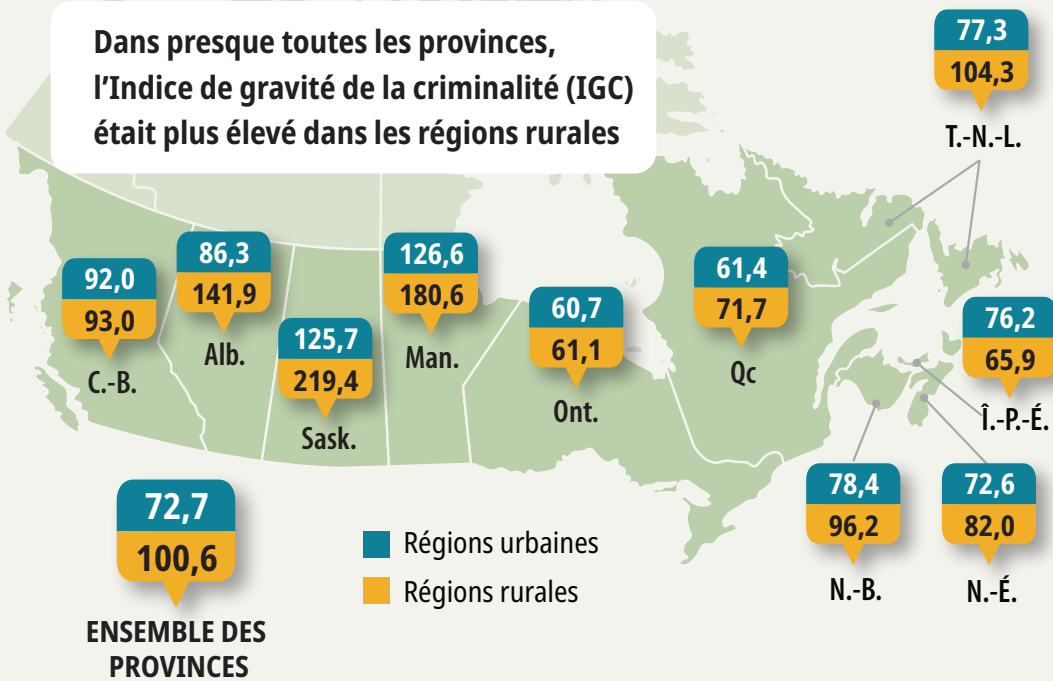


LES CRIMES DÉCLARÉS PAR LA POLICE DANS LES RÉGIONS RURALES ET URBAINES

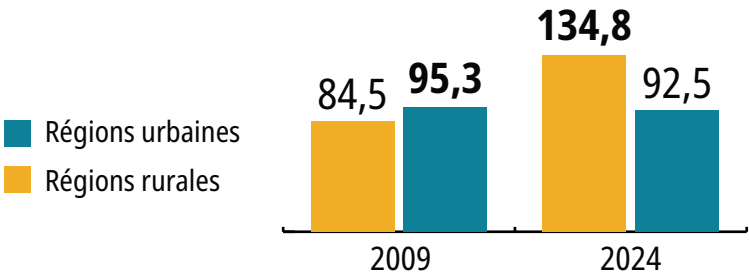
DES PROVINCES CANADIENNES, 2024

En 2024, alors que 14 % de la population des provinces vivait dans les régions rurales, on a enregistré dans ces régions...

- 27 % des délits de la route
- 22 % des crimes avec violence
- 17 % des crimes contre les biens



En 2009, l'IGC avec violence était plus faible dans les régions rurales que dans les régions urbaines, mais en 2024, c'était l'inverse



En 2024, les taux de criminalité étaient plus élevés dans le nord des provinces

Régions rurales		Régions urbaines
17 766 crimes pour 100 000 habitants	Nord des provinces	8 603 crimes pour 100 000 habitants
5 468 crimes pour 100 000 habitants	Sud des provinces	5 106 crimes pour 100 000 habitants

Le taux d'affaires de violence de la part d'un partenaire intime était près de deux fois plus élevé dans les régions rurales

Nombre de victimes pour 100 000 habitants de 12 ans et plus



Source : Perreault, S., 2026, « Les crimes déclarés par la police en milieu rural et en milieu urbain dans les provinces canadiennes, 2024 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026
Numéro au catalogue : 11-627-M | ISBN : 978-0-660-99655-4